

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 20/05/21

Le **jeudi 20 mai 2021**, le conseil municipal a approuvé :

- la constitution d'un **groupement de commandes** en vue du lancement d'une consultation pour un **marché de réalisation de missions de contrôle des installations de l'assainissement non collectif**, les termes de la convention constitutive dudit groupement de commandes et a désigné la commune de **Montauban-de-Bretagne en tant que coordonnateur du groupement**
- la désignation du **Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine** comme **Délégué à la Protection des Données** et les termes de la convention d'adhésion au service du Délégué à la Protection des Données du CDG 35,
- d'investir dans du **matériel de désherbage alternatif au désherbage chimique** et autoriser Monsieur le Maire à **solliciter auprès du Conseil Régional de Bretagne une aide financière à l'acquisition**
- **l'aliénation** de portion de **chemins ruraux** situés aux lieux-dits suivants : **La Gaudichais, Le Domaine, La Ville Gendrot, La Ville Fourier et La Montagne**
- **la régularisation d'un dossier relatif à un échange de chemin situé à Trémel**

Conseil municipal du 17/06/21

Le **jeudi 17 juin 2021**, le conseil municipal a approuvé :

- le choix de la commission d'appel d'offres relatif au choix de **l'entreprise LEROY Paysages** de CHANGE (53) pour effectuer les travaux du **lot n°04 - Espaces verts - du lotissement Les Forges** pour la somme de **90 481,10 € HT** (offre de base 81 681,10 € HT+ options 8 800 € HT)
- **le pacte de gouvernance élaboré entre l'intercommunalité et ses communes-membres**. Ce pacte a notamment pour objectif de **recenser les instances de gouvernance de l'EPCI, de fixer ses grands principes de fonctionnement, d'organiser les relations communes/communautés...**
- les décisions relatives au **personnel communal** : **la création d'un poste d'adjoint technique territorial, le tableau des effectifs, les lignes directrices de gestion des ressources humaines, le tableau des promus-promouvables, le compte épargne temps et les conditions liées à la journée de solidarité**
- **l'abandon du droit de préemption** pour la propriété située au **6 rue de Médréac**

Conseil municipal du 08/07/21

Le **jeudi 8 juillet 2021**, le conseil municipal a approuvé :

- **le versement de subventions complémentaires** -> S.E.P.Q section batterie fanfare : 1 600 € (annule et remplace la décision du 11/03/2021) ; Amicale des chasseurs : 200 € ; A.P.E.L sortie pédagogique : 300 € ; Collège Notre Dame Saint-Méen-le-Grand : 165 € ; Chambre des métiers des Côtes d'Armor : 50 €
- la mise en place du **transport scolaire communal pour la rentrée 2021/2022**
- **la cession de la boulangerie aux actuels locataires**
- **la réalisation de travaux dans un logement communal**
- **l'abandon du droit de préemption** pour les propriétés situées : **12 rue de la Plante, La Fontaine Noire, 20T rue de Rennes et 22 rue de Rennes**

VISITE DU NOUVEAU PÔLE SOCIO-CULTUREL

Sous réserves de nouvelles mesures sanitaires contraignantes, **une journée "portes ouvertes" du pôle socio-culturel** est programmée le **samedi 2 octobre de 10h30 à 17h30**.

Afin de répartir les visiteurs sur l'ensemble de la journée et éviter ainsi une foule trop dense à l'intérieur du bâtiment, nous proposons de la partager en 2 temps :

- **de 10h30 à 12h30** : partenaires, financeurs et autres invités officiels
- **de 14h00 à 17h30** : l'ensemble de la population de la commune

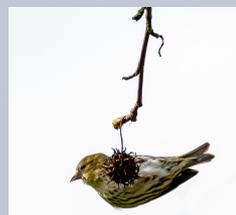
Des **animations** en relation avec les activités du pôle seront proposées aux visiteurs toute la journée. La présentation du **pass sanitaire** sera exigée pour accéder au bâtiment. Pour des raisons de sécurité, **la partie haute de la rue de la Plante sera fermée à la circulation de 10h00 à 18h00 ce samedi 2 octobre. Prenez date...!**



EXPOSITION : BALADE DE MON JARDIN À LA FORÊT DE BROCÉLIANDE

Les magnifiques photos de **Philippe MARBACH** seront exposées **du 8 septembre au 2 octobre 2021 au pôle socio-culturel**.

Vous pourrez retrouver les diverses activités du pôle sur un **flyer** disponible prochainement. Consultez **l'agenda du site internet** pour connaître les prochaines dates d'animations.



RÉGLEMENTATION DES CLÔTURES

Le récent **PLU** a modifié la réglementation en matière de **clôtures dans l'agglomération**, mais aussi, dans le **secteur agricole** (en campagne). Tout projet d'installation de clôture en limite de l'espace public doit faire l'objet d'une **demande de déclaration préalable** auprès de la Mairie.

REPAS DU CCAS

Ce moment convivial annuel se déroulera **le dimanche 26 septembre**, soit **en présentiel à la salle polyvalente (pass sanitaire obligatoire)**, soit **en formule à emporter** en fonction de l'évolution de la **situation sanitaire**. Comme chaque année, **une inscription en mairie est nécessaire entre le 1er et le 15 septembre** pour y participer.
Public concerné : 70 ans et plus...

TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

Le départ de la 6ème étape du **tour de Bretagne cycliste** aura bien lieu dans notre commune **le samedi 25 septembre 2021**. Le "village départ", situé **sur le site de la salle polyvalente**, sera ouvert au public à partir de **11h00** et **jusqu'au départ des coureurs** prévu aux environs de **14h00** en direction de Médréac. Le **Pass sanitaire** sera exigé pour accéder au site. **Restauration possible, sous réserves de nouvelles mesures sanitaires.**